



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION
LICENCE L2 - L3 - MASTER
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

La demande d'autorisation d'inscription s'adresse à toute personne ayant des acquis universitaires, des diplômes nationaux ou internationaux.

NOM

PRÉNOM

DISCIPLINE ENVISAGÉE

NIVEAU SOUHAITÉ : Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2

Adresse

Ville et code postal

e.mail

Portable

Nationalité

N° d'étudiant
ICP

Date de
naissance

Lieu de naissance

C.P. :

N°

I.N.S.E.E

N° INE
ou BEA

I.N.S.E.E. = n° de sécurité sociale moins le code clé.

INE ou BEA = N° indiqué sur le relevé de notes du Baccalauréat

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE PAR LA COMMISSION

BACCALAURÉAT		
Série	Académie ou Pays	Année

ÉTUDES APRÈS LE BACCALAURÉAT

DESCRIPTIF du CURSUS (ne pas inscrire les années à l'ICP dans ce tableau-ci)			
Année(s) Universitaire(s)	Établissement(s) ou Activité(s)	Discipline(s)	Diplôme(s) préparé(s)

RÉSULTATS OBTENUS	
Titre des diplômes	
Si diplôme incomplet, listes des modules validés	

N.B. : Joindre la photocopie des diplômes obtenus ou des modules validés.

LANGUES PRATIQUÉES	Niveau certifié (ou estimé)	
LV1		
LV2		
LV3		



Dépôt ou envoi de votre dossier au :

Secrétariat de la Faculté des Lettres
21 rue d'Assas 75270 PARIS Cedex 06

Ou par courriel adressé à lettres@icp.fr

<u>Date limite de dépôt pour ETUDIANTS</u>	<u>Date limite de dépôt pour NON ETUDIANTS</u>
➤ 10 février (commission de FEVRIER)	➤ 10 février (commission de FEVRIER)
➤ 15 mai (commission de JUIN)	➤ 15 Juin (commission de JUILLET)
➤ 15 Juin (commission de JUILLET)	
➤ 30 Août (commission de SEPTEMBRE)	

Liste des pièces à joindre au dossier

- Lettre **obligatoire** expliquant le choix de la discipline et votre projet professionnel.
- Photocopie du Baccalauréat (diplôme et relevé de notes) ou du diplôme de fin d'études secondaires du pays d'origine + (traduction certifiée).
- Photocopie des diplômes, des attestations de réussite et relevé de notes, ainsi que de la brochure descriptive des études.
- Pour les diplômes étrangers : Photocopie du diplôme + traduction certifiée
- Attestation de comparabilité ou attestation de reconnaissance de périodes d'études (pour les diplômes obtenus hors UE) <https://www.france-education-international.fr/enic-naric-france>
- Photocopie des relevés de notes Hypokhâgne ou Khâgne, ainsi que la décision d'équivalence remise par l'université de rattachement.
- Photocopie des attestations de réussite obtenues à l'ICP.
- Justification de votre transfert de dossier si vous avez déjà été inscrit en université française autre que l'Institut Catholique de Paris.

LES RÉSULTATS VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIER UNIQUEMENT

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE NE POURRA AVOIR LIEU QU'APRÈS RÉCEPTION DE CE COURRIER

